

Sur les hauteurs de Cohan



Randonnée n°4796139

Une randonnée proposée par Commune de Coulonges-Cohan

Cohan est un hameau dépendant de la commune de Coulonges-Cohan. Il est dominé par sa très belle église classée, au curieux clocher couvert d'ardoises. La randonnée vous donnera plusieurs occasions de profiter de magnifiques points de vue et notamment d'une belle vue sur Cohan mais également sur le village de Coulonges. Ce circuit permet également de découvrir les hameaux de Party et de Villomé.

Durée :	2h25	Difficulté :	Facile
Distance :	7.68km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	83m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	83m	Commune :	Coulonges-Cohan (02130)
Point haut :	193m		
Point bas :	114m		

Description

Possibilité de se garer en bordure de la Rue de l'Église un peu avant l'église ou sur le petit parking qui lui fait face.

(D/A) Partir Nord-Nord-Est sur un chemin qui passe derrière l'église et vire à droite. Le chemin longe un pré puis franchit l'Orillon par une petite passerelle, pour aboutir à un beau petit lavoir. Une mosaïque illustre la fable de La Fontaine "La mort et le bûcheron".

(1) Suivre le chemin sur la droite vers le village. Au bout, tourner deux fois à droite et emprunter le pont sur la rivière.

(2) Au niveau de l'arrêt de bus, emprunter à gauche le GRP® Tour de l'Omois (balisage Jaune et Rouge). Ignorer à gauche le chemin qui sera emprunté au retour puis autre chemin un peu plus loin, également sur la gauche.

(3) Continuer à suivre le GRP® qui bifurque sur la gauche.

(4) Laisser le GRP® partir sur la droite et prendre à gauche vers le hameau de Party. Traverser ce hameau et, au carrefour en triangle (croix), obliquer gauche. Suivre la route goudronnée jusqu'au hameau de Villom. Traverser ce hameau en continuant tout droit à l'intersection.

(5) À la sortie du hameau, après un grand hangar, prendre le chemin à gauche. Continuer toujours tout droit (Nord-Est) sur ce chemin qui surplombe le village de Coulonges.

(6) Au bout du chemin, tourner à gauche. Le chemin vire ensuite à droite le long d'un ru. Ignorer un départ sur la droite. Déboucher sur un chemin et le suivre à droite pour aboutir rapidement à un croisement emprunté à l'aller.

(2) Suivre à gauche la Rue de l'Église jusqu'au lieu de stationnement **(D/A)**.

Informations pratiques

Certains chemins risquent d'être boueux en hiver.

Prévoir des protections solaires en été en cas de fortes chaleurs, parcours peu ombragé

A proximité

Ancienne église Saint-Jean Baptiste de Cohan : L'histoire de l'église désacralisée est racontée sur un panneau d'informations affiché sur le côté droit du bâtiment.

(1) Lavoir de Cohan : ce lavoir faisait partie du circuit "Fabulis" mis en place au début des années 2000. On y trouve un panneau de la fable de La Fontaine "La mort et le bûcheron" et une mosaïque dans le bassin, illustrant la fable. Ne pas hésiter à frotter un peu

la surface souvent couverte d'un peu de boue.

(2) Au niveau de l'arrêt de bus, un panneau raconte l'histoire du hameau de Cohan, ancien village rattaché à Coulonges en tardenois en 1971 pour former la commune de Coulonges-Cohan.

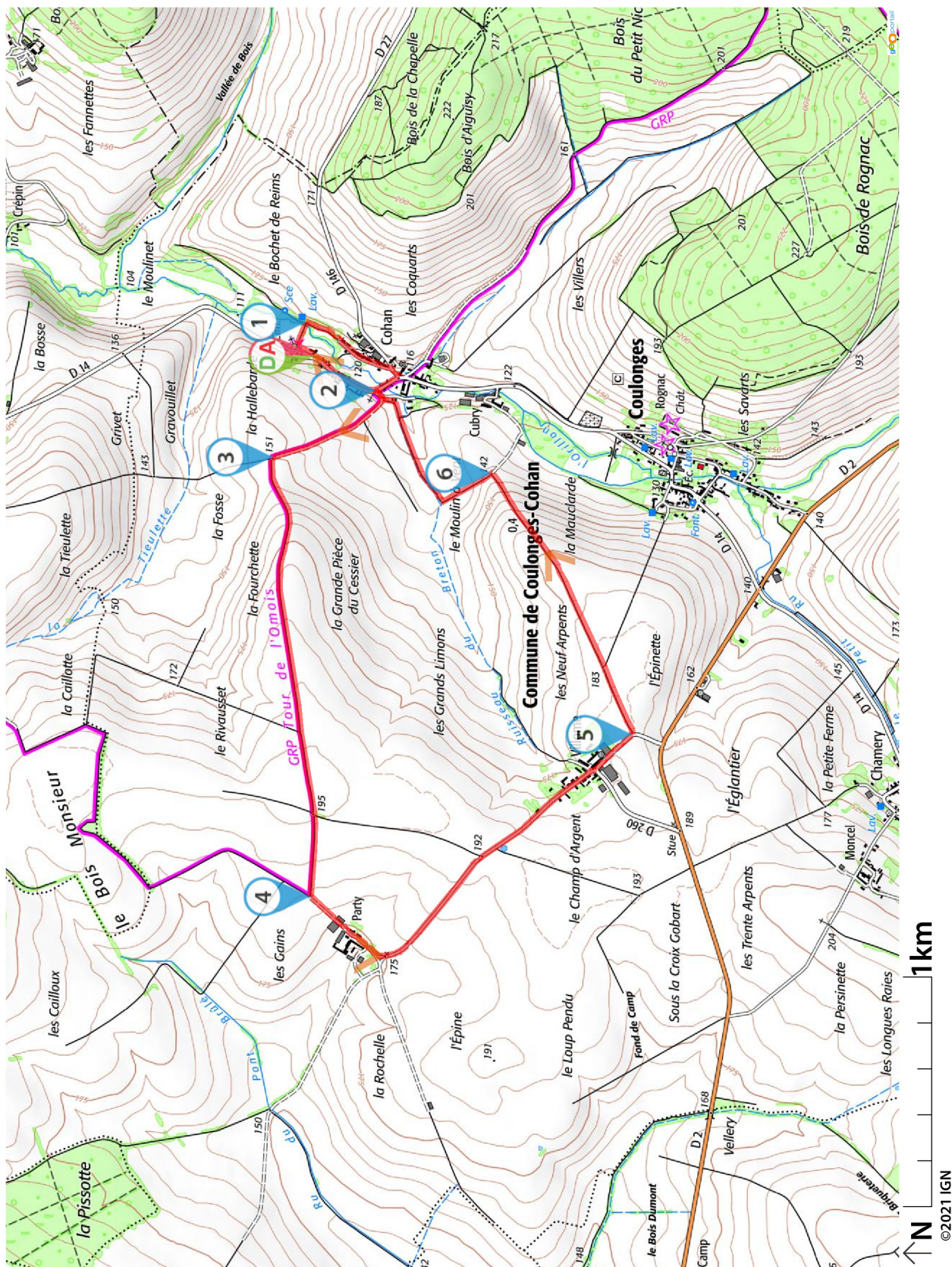
(3) Moulin de Cubry : cet ancien moulin était actionné par la force motrice de l'eau via un canal de dérivation depuis l'Orillon.

Après votre randonnée, possibilité de se restaurer ou simplement de faire une pause à l'Auberge de la Roue Fleurie dans le village de Coulonges.

D'autres randonnées sont possibles sur la commune de Coulonges-Cohan : coulongescohan.free.fr

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-hauteurs-de-cohan/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.